

**CLASSES PRÉPARATOIRES
AUX GRANDES ECOLES**

DOSSIER D'INSCRIPTION 2015-2016

1ère ANNÉE

PHOTO RÉCENTE A
COLLER

IDENTITÉ ÉLÈVE

NOM : PRÉNOM :
(En capitales d'imprimerie)

Sexe ☐ Masculin ☐ Féminin

Né(e) le : / / 19..... à : (Ville)

Département : N° département :

Pays : Nationalité :

Courriel élève obligatoire : @
(Toutes les informations officielles de l'établissement vous seront envoyées à cette adresse)

N° portable : / / / /

Adresse postale :

SCOLARITÉ DEMANDÉE EN 2015/2016

CLASSE :

☐ MPSI ☐ PCSI ☐ BCPST ☐ ECS ☐ ECE ☐ LETTRES SUPÉRIEURES

LV1 : ☐ Anglais ☐ Allemand

LV2 : ☐ Anglais ☐ Allemand ☐ Italien ☐ Espagnol

Remarques : En EC, deux langues vivantes obligatoires, dont l'anglais.

En BCPST, anglais LV1 obligatoire.

En MPSI/PCSI/BCPST, LV2 facultative.

Pour les filières scientifiques : de plus en plus de concours imposent l'anglais à l'écrit ou à l'oral. Les germanistes LV1 doivent donc impérativement prendre l'anglais en LV2.

Pour les Lettres Supérieures : compléter en plus le document « Choix des enseignements en hypokhâgne ».

Pour vous aider, vous pouvez consulter les conseils qui vous sont donnés sur notre site www.lycee-champollion.fr, rubrique classes préparatoires littéraires.

RÉGIME : ☐ Externe ☐ ½ Pensionnaire : ☐ Carte ☐ Forfait
☐ Interne-externé ☐ Interne

BOURSIER : ☐ Non ☐ Oui Échelon :

INSCRIPTION A L'UNIVERSITÉ (sera renseigné après la rentrée)

Université choisie :

SCOLARITÉ ANNÉE PRÉCÉDENTE 2014/2015

Nom de l'Établissement :

Ville : Département : N° département :

Classe Terminale suivie : Spécialité en Terminale :

Ou autre formation :

RESPONSABLE LÉGAL 1

☐ mère ☐ père ☐ tuteur ☐ autre (à préciser)

NOM : PRÉNOM :

Tél. domicile : / / / / Tél. mobile : / / / /

Courriel (*en majuscule*) :@.....

ADRESSE :

Profession :

RESPONSABLE LÉGAL 2

☐ mère ☐ père ☐ tuteur ☐ autre (à préciser)

NOM : PRÉNOM :

Tél. domicile : / / / / Tél. mobile : / / / /

Courriel (*en majuscule*) :@.....

ADRESSE :

Profession :

FRATRIE Nb enfants à charge (y compris l'étudiant) :

 dont en lycée ou collège :

 dont dans l'établissement :

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du Lycée Champollion :

Signature de l'élève :

et des parents si l'élève est mineur :



LYCEE CHAMPOLLION www.lycee-champollion.fr
1, cours Lafontaine 38026 Grenoble Cedex
☎ 04 76 85 59 59 ☎ 04 76 85 34 59

PIECES A FOURNIR LORS DES CHAINES D'INSCRIPTION
1^{ère} et 2^{ème} phases d'admission : 09 et 10 juillet 2015
3^e phase d'admission : 25 août 2015



L'inscription ne sera définitive qu'à réception de toutes ces pièces

POSTE 1 - INTENDANCE

Imprimé à compléter et à rendre

- ☐ Imprimé d'inscription au restaurant scolaire (fiche verte)

Pièces à joindre

- ☐ chèque de 40,00 € correspondant aux frais de reprographie (pas de manuels scolaires en CPGE)
- ☐ chèque correspondant au régime demandé pour la restauration scolaire
- ☐ chèque de 10,00 € ou 20,00 € : participation volontaire à la caisse de solidarité, facultatif
***Caisse de solidarité** : aides d'urgence pour les frais divers de scolarité (1/2 pension, internat), frais de concours (inscription et déplacement). Le chèque doit être libellé à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Champollion (noter au dos le nom de l'élève et la classe intégrée).*
- ☐ RIB

POSTE 2 - SECRETARIAT

Imprimés à compléter et à rendre

- ☐ dossier d'inscription avec 1 photo d'identité
- ☐ fiche de santé avec 1 photo
- ☐ autorisation de demande de dossier médical

Pièces à joindre

- ☐ copie des bulletins de 1^{ère}, de Terminale
- ☐ copie du relevé des notes obtenues au baccalauréat
- ☐ assurance : une copie de l'attestation **d'assurance responsabilité civile et individuelle accident**
- ☐ une copie de l'**attribution conditionnelle de bourse** (TOUTES LES PAGES), **IMPERATIF** pour le versement de la bourse à l'étudiant. *Indiquer la classe dans laquelle vous rentrez en haut à droite à côté du nom.*
- ☐ une copie de l'**avis d'imposition de l'année précédente** (toutes les pages) **UNIQUEMENT POUR LES ELEVES QUI ONT OBTENU L'INTERNAT**
 - chèque de l'**association socio-éducative** (facultatif) + coupon
 - chèque de l'**association sportive** (facultatif) + coupon

POSTE 3 – SECURITE SOCIALE

L'inscription à la sécurité sociale étudiante est obligatoire pour tous les étudiants (excepté pour ceux relevant d'un régime spécifique qui ne sont pas affiliés).

Vous devez choisir entre la LMDE et la SMERRA. Connectez-vous au préalable sur les sites www.lmde.com et www.smerra.fr pour vous informer.

Imprimé à compléter et à rendre

☐ imprimé CERFA 1205 à rapporter pour tous les étudiants

➤ ATTENTION : ne remplir que la partie supérieure du document « L'étudiant » au stylo bleu ou noir : Nom en majuscule suivi du prénom en minuscule.

➤ Vous remplirez les autres parties du CERFA lors des chaînes d'inscription avec l'aide des intervenants LMDE et SMERRA.

Pièces à joindre selon le statut de l'étudiant (affilié ou non affilié)

NON AFFILIE		PIECES A JOINDRE
		☐ Justificatif de régime spécifique EDF, SNCF, artisan, profession libérale...
AFFILIE		PIECES A JOINDRE
POUR TOUS		☐ RIB de l'étudiant (ouverture d'un compte bancaire obligatoire : les remboursements ne peuvent s'effectuer que sur le compte personnel de l'étudiant)
<u>Pièces à joindre selon le cas</u>		
<u>Statut 1</u> AYANT DROIT AUTONOME (ADA-450) : né après le 1 ^{er} octobre 1996	☐	attestation Carte Vitale (en cours de validité) du parent ouvrier de droits à télécharger sur www.ameli.fr ou aux bornes automatiques des centres de sécurité sociale ⚠ l'étudiant doit figurer sur l'attestation
<u>Statut 2</u> COTISANT (250) : né avant le 1 ^{er} octobre 1996 et non boursier	☐	Prévoir le chèque, le montant vous sera précisé le jour des chaînes (mettre nom, prénom, classe au dos du chèque)
<u>Statut 3</u> NON COTISANT (350) : né avant le 1 ^{er} octobre 1996 et boursier	☐	Attribution conditionnelle de bourse (indiquer la classe dans laquelle vous rentrez en haut à droite à côté du nom)
<u>Etudiants Etrangers</u>	☐ ☐	EEE – copie de la carte européenne d'assurance maladie Hors EEE – prévoir chèque, montant précisé le jour des chaînes d'inscription

POSTE 4 - VIE SCOLAIRE

Pièces à joindre

- ☐ une photo d'identité pour l'établissement de la carte d'étudiant qui sera remise le jour de l'inscription
- ☐ une copie de l'attribution conditionnelle de bourse, pour l'exonération des droits à la sécurité sociale

Pièces à conserver

- ☐ le règlement intérieur
- ☐ le justificatif d'inscription téléchargeable sur le site www.admission-postbac.fr
- ☐ l'imprimé de démission (à nous retourner si vous renoncez à votre candidature)



LYCÉE CHAMPOLLION
1 cours Lafontaine
38026 GRENOBLE CEDEX
☎ 04 76 85 59 59 📠 04 76 85 34 59
www.lycee-champollion.fr

beatrice.duchemin@ac-grenoble.fr : proviseure adjointe
emmanuelle.rivet@ac-grenoble.fr : secrétariat MPSI, PCSI, BCPST
celine.mathian-scarcella@ac-grenoble.fr : secrétariat ECE, ECS, LITT

VOTRE INSCRIPTION

Vous venez d'être admis(e) en classes préparatoires au **Lycée Champollion**, nous vous adressons nos félicitations et vous assurons que nous mettrons tout en œuvre pour votre succès.

Comme vous le savez, une rentrée en classes préparatoires s'anticipe dès l'été. Il est important de consulter et de suivre les conseils de vacances qui figurent sur notre site. Des enseignants seront présents lors des chaînes d'inscription pour répondre à vos questions.

PREMIERE ET DEUXIEME PHASES D'ADMISSION

Votre inscription ne deviendra effective qu'après avoir rapporté le dossier complet lors des chaînes d'inscription qui se dérouleront au gymnase les jeudi 09 juillet et vendredi 10 juillet 2015 aux horaires suivants :

JEUDI 09 JUILLET 2015			VENDREDI 10 JUILLET 2015		
CLASSES	HEURES	RÉPARTITION (1 ^{ère} lettre du nom de famille)	CLASSES	HEURES	RÉPARTITION (1 ^{ère} lettre du nom de famille)
LETTRES SUP	8H30 - 10H30	de A à K	ECE	8H30 - 10H30	
	10H30 - 12H30	de L à Z	ECS	10H30 - 12H30	
PCSI	13H30 - 15H00	de A à K	BCPST	8H30 - 10H30	de A à K
	15H00 - 16H30	de L à Z		10H30 - 12H30	de L à Z
MPSI	8H30 - 10H30	de A à K			
	10H30 - 12H30	de L à Z			

TROISIEME PHASE D'ADMISSION

Les candidats admis lors de la 3^{ème} phase d'admission rapporteront leur dossier complet lors de la chaîne d'inscription du mardi 25 août 2015 de 9h à 12h et de 14h à 17h au gymnase.

INSCRIPTION PARALLELE A L'UNIVERSITE

Les étudiants seront avertis en septembre des modalités d'inscription dans les universités et des frais de scolarité.

**DEMANDE D INSCRIPTION AU SERVICE
D' HEBERGEMENT ET DE RESTAURATION
POUR L'ANNEE 2015 - 2016**

Réf : Conseil d'Administration du 30 Septembre 2014 .

Les qualités autorisées sont :

- **Interne** : Ce choix n'est possible que si à l'issue de la procédure informatique d'inscription en CPGE, vous êtes admis (e) à l'internat ;
- **Interne-externé** - ou $\frac{3}{4}$ pensionnaire – (Petit-déjeuner, déjeuner et dîner servis du lundi petit-déjeuner au samedi petit-déjeuner) ;
- **Demi-pensionnaire au forfait** (déjeuner servi du lundi midi au vendredi midi) ;
- **Repas à la carte** (déjeuner uniquement) ; vous ne payez que les repas consommés ; vous créditez votre carte au fur et à mesure de vos besoins en apportant un chèque à l'Intendance.

REMARQUE IMPORTANTE

REPAS LA CARTE :

Si lors de votre passage au réfectoire vous ne disposez pas de votre badge avec vous, ou si le solde de votre badge est insuffisant, vous ne serez pas accepté au restaurant scolaire.

Il n'y a pas de changement de catégorie en fin de période.

J'attire votre attention sur l'importance de votre choix d'accès au restaurant scolaire : en effet, ce choix vous engage pour l'année scolaire complète c'est à dire jusqu'au 30 juin 2016. En conséquence, il vous est conseillé de faire une étude de coût sur l'année, et non sur la période.

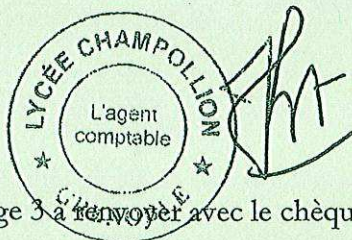
Vous voudrez bien compléter l'imprimé ci-joint en fonction de votre choix et joindre le chèque correspondant.

Tout badge perdu ou détérioré en cours de scolarité devra être racheté au tarif de 7,75 € - Tarif 2015 -

Avec nos remerciements,

L'Agent Comptable,

Joëlle MACHOT



* Page 1 à conserver, page 3 à renvoyer avec le chèque

A Grenoble, le 29 avril 2015

Le Proviseur,

Alain MATRONE



.... / TSVP

CALENDRIER DES PAIEMENTS – ANNEE SCOLAIRE 2015/2016

1^{ère} TRIMESTRE : Paiement avant le 1^{er} septembre 2015
pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2015

2^{ème} TRIMESTRE : Paiement avant le 15 décembre 2015
pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2016

3^{ème} TRIMESTRE : Paiement avant le 15 mars 2016
pour la période du 1^{er} avril au 5 juillet 2016

CHOIX DE LA CATEGORIE :

En septembre 2015, les élèves disposeront d'un certain délai, précisé à la rentrée, pour changer de catégorie (demi-pensionnaire au forfait ou repas à la carte) si leur emploi du temps n'est pas compatible avec le choix retenu en juin.

Si pour l'année 2014/2015 vous souhaitez prendre vos repas « à la carte », vous devez vous réinscrire et déposer un chèque pour vos repas, au tarif de 4,38 € le repas. -Tarif 2015-

Les repas non consommés en fin de période ou en fin d'année scolaire sont automatiquement reportés sur la période ou l'année scolaire suivante.

En cas de départ du lycée, les repas non consommés sont remboursés.

Dans ce cas, et si vous avez changé de coordonnées bancaires au cours de l'année, vous fournirez votre nouveau Relevé d'Identité Bancaire avec votre demande de remboursement.

Les demandes de remboursement sont disponibles à l'Intendance.

Le badge est personnel et ne peut être prêté.

Pour votre information voici le rappel des tarifs « au forfait » appliqués en 2015 :

CATEGORIES	PERIODE JANVIER-MARS	PERIODE AVRIL-JUIN	PERIODE SEPTEMBRE- DECEMBRE	TOTAL
DEMI- PENSIONNAIRE	198,00 €	165,00 €	231,00€	594,00€
INTERNE- EXTERNE	516,60 €	430,50 €	602,70€	1 549,80€
INTERNE	583,20 €	486,00€	680,40€	1 749,60€

NOM :

PRENOM :

CLASSE :

N° téléphone :

INSCRIPTION AU SERVICE HEBERGEMENT ET RESTAURATION

Je soussigné(e) M. Mme

Adresse

Inscrit *mon fils - ma fille* en qualité :

d'interne - d'interne-externé - de demi-pensionnaire au forfait – aux repas à la carte - (1)

pour l'année scolaire 2015/2016.

Je joins le chèque correspondant *aux frais de la période septembre à décembre 2015 : (1)*

- | | |
|---|-----------|
| - Internat | 680, 40 € |
| - Internat - Externat ($\frac{3}{4}$) | 602, 70 € |
| - Demi-pension au forfait | 231, 00 € |

En cas de difficultés financières avérées, il vous sera possible de régler en trois chèques, qui seront encaissés à l'inscription pour le premier, puis au cours du deuxième et du troisième mois qui suit votre inscription.

Par exemple, pour une inscription en juillet, les chèques seront encaissés au 15 juillet, 15 août et 15 septembre.

- | | |
|---|------------------------------------|
| - Repas à la carte (4,38 € le repas)
(Carte à créditer en cours d'année quand nécessaire). | 87,60 € (les 20 repas)-Tarif 2015- |
|---|------------------------------------|

Vous libellerez vos chèques à l'ordre de : **L'Agent Comptable du Lycée Champollion**, en notant au dos du chèque les **NOM, Prénom** et **classe** de l'élève.

Vous pouvez enfin régler vos frais de tickets, de demi-pension ou d'internat en espèces à la Caisse de l'établissement.

A.....le.....

Signature du Responsable,

NB : En cas de perte du badge, il sera réclamé 7,75 Euros pour sa réédition. – Tarif 2015 -

Page 3 + chèque + RIB à rendre à la chaîne d'inscription.

(1) : Barrer les mentions inutiles.

..../....TSVP

CETTE PARTIE NE CONCERNE QUE LES ELEVES INSCRITS AU FORFAIT

Cette partie ne concerne que les familles qui ont **au moins 3 enfants** (de 6ème à terminale) inscrits AU FORFAIT au restaurant scolaire dans les établissements publics ouvrant droit à la remise de principe. Les élèves inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles (C.P.G.E.) n'y ont pas droit, toutefois ils ouvrent droit pour leurs frères et sœurs.

Si la cellule familiale est composée de deux concubins avec leurs enfants respectifs, cette situation n'entre pas dans le cadre de la réglementation actuelle des remises de principe (Cf. Circulaire ministérielle du 6 mars 1997).

Frères et sœurs fréquentant un établissement public de la 6ème à la Terminale inscrits en qualité de ½ pensionnaires, ¾ pensionnaires, pensionnaires

NOM - Prénom	Date de naissance	Classe	Etablissement (indiquer l'adresse)	DP ou ¾ ou INT

Cette remise de principe ne s'effectuera qu'après vérification auprès des établissements concernés.
En cas de renseignements **erronés** ou **incomplets**, aucune suite ne pourra être donnée à cette demande de remise.



LYCEE CHAMPOLLION GRENOBLE
Cours Lafontaine - 38026 Grenoble Cedex
Tél. 04 76 85 59 59 - Fax 04 76 85 34 59

PHOTO
IDENTITE
OBLIGATOIRE

FICHE DE SANTE
Confidentielle

☐ Interne ☐ ½ pensionnaire ☐ Externe ☐ Interne-externe

Fiche remplie-le

NOM Prénom Classe
N°(s) à
à

Nationalité.....

Nationalité.....

Adresse courriel :

N° de portable :

Adresse..

Nom et adresse du correspondant (obligatoire pour les internes - externes)

En cas d'urgence, domicile n° **N° Portable**

Travail du Père N°

Travail de la Mère N°

Travail du correspondant N° (internes et internes-externés seulement)

N° de Portable:

N° Sécurité Sociale . / .. / .. / .. / ... / ... /

Situation des parents : ☐ Marié ☐ Séparé ☐ Divorcé ☐ Veuf ☐ Autre

Autorité parentale ☐ Père ☐ Mère ☐ Autre

PERE / Nom. Prénom.....

Profession.....

MERE / Nom. Prénom.....

Profession.....

TUTEUR / Nom, Prénom.....

Profession.....

Nombre d'enfant(s) et âge(s).

Aptitude partielle ou inaptitude totale en EPS : l'élève devra fournir un Certificat Médical, dès le

1^{er} cours d'Education Physique et Sportive de l'année scolaire (cf nouveau modèle sur carnet de

correspondance)

Nom, adresse et n° contrat Assurance Responsabilité Civile

.....

EN CAS D'URGENCE

J'autorise mon enfant à se rendre seul en ville avec l'accord de l'administration
Pour visite dentaire, kinésithérapie, radiologie, spécialiste, prise de sang etc...

Le soussigné(e) Nom

Prénom

Nom du correspondant (obligatoire) :

Adresse

①

Déclare avoir pris connaissance qu'en cas d'urgence il sera fait appel au SAMU (15) et que le médecin régulateur des urgences décidera les mesures les plus appropriées à l'état de mon enfant. Je m'engage à venir le chercher à sa sortie de l'hôpital.

Date

Signature : Père

Mère

Tuteur légal

Pour l'admission, sont exigées : une vaccination anti Diphthérique, anti Tétanique et anti Poliomyélique (DTP) à jour. Si les conditions ci-dessus ne sont pas remplies, faire vacciner l'enfant dès maintenant sauf contre-indication mentionnée sur le Certificat Médical.

REMPLIR AVEC LE CARNET DE SANTE

(ou fournir photocopie carnet de santé)

Dates de vaccination		Médecin
Vaccin obligatoire	Vaccins recommandés	
DT POLIO	ROR	Hépatite B
1 ^o		
2 ^o		
3 ^o		
Rappels :		
1 ^o		
2 ^o		
Dernier rappel :		Dernier rappel :

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Médecin traitant : Dr

Adresse :

..... Téléphone :

• Groupe sanguin :

• Intervention chirurgicale :

- laquelle ?

..... quand ?

• Maladies contagieuses :

Lesquelles :

Rougeole

☐

Rubéole

☐

Scarlatine

☐

Couqueuche

☐

Mononcléose infectieuse

☐

Rhumatisme Articulaire Aigu

☐

Autres maladies

☐

• Allergies

☐ Pollen, graminées, acariens, pousières

☐ Médicament(s) : le(s)quel(s) ?

☐ Aliments : le(s) quel(s) ? (arachide ou autre)

☐ Autres allergies

Joindre la feuille d'automédication, le PAI et l'ordonnance du médecin traitant. Ces documents devront être remplis, datés et signés par le médecin traitant et les parents de l'élève ou de l'étudiant mineur dès le début de l'année scolaire.

• Adresser une lettre au médecin scolaire ou à l'infirmière dans les cas suivants :
PAP « Plan d'Accompagnement Personnalisé » concernant un trouble du langage.

Automédication, PAI « Projet d'Accueil Individualisé » ou **PPS** « Projet Personnalisé de Scolarisation » en cas d'asthme allergique ou d'effort, Diabète Insulino Dépendant (DID), malaise, malaise vagal, spasmophilie, tétanie, troubles nerveux, migraine, pathologie cardiaque, convulsions, épilepsie, séquelle(s) d'accident... Joindre l'ordonnance du traitement en cours et le justificatif d'Aménagement ou Temps Supplémentaire accordé au DNB et/ou au BAC.

Handicap :

☐ Visuel

☐ Hypermétropie

☐ Astigmatisme

☐ Strabisme

☐ Daltonisme

☐ Autre

☐ Auditif

☐ Stratique

Trouble du langage :

☐ Dyslexie

☐ Dysgraphie

☐ Autre

• Dernier établissement scolaire fréquenté :

☐ Lycée (2de à Terminale)

☐ Collège (6^e à 3^e)

☐ Primaire : CP au CM2

2 vaccins contre la Rougeole sont vivement conseillés



LYCEE CHAMPOLLION
1, cours Lafontaine
38026 GRENOBLE CEDEX
☎ 04 76 85 59 59 📠 0476 85 34 59
www.lycee-champollion.fr

AUTORISATION DE DEMANDE DE DOSSIER MEDICAL
(A remettre à l'infirmière du lycée)

Date de la demande :

NOM de l'élève : Prénom(s) :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Etablissement où est inscrit l'élève (2015-2016)	Etablissement d'origine (2014-2015)
Lycée Champollion 1 Cours Lafontaine 38000 Grenoble Classe :	Nom du Lycée ou Collège : N° : Rue : Code Postal : Commune : Classe :

Je soussigné(e)

père, mère, représentant légal(e) de

l'élève :

L'élève : Nom :

Prénom :

Date de naissance

Scolarisé(e) au Lycée, autorise le médecin scolaire à demander le dossier médical scolaire à son confrère de(s) établissement(s) où mon enfant était inscrit précédemment.

Fait àle.....

Signature

La loi n°2002-203 du 4 mars 2002, stipule que toute transmission de données médicales à un autre médecin doit faire l'objet d'une autorisation préalable du patient(ou de son représentant légal).

La transmission du dossier médical scolaire de votre enfant (qui le suivra durant tout son cursus scolaire) est soumise à ce principe.

Nous vous demandons donc de bien vouloir compléter et signer ce document qui sera communiqué au médecin référent de l'établissement scolaire actuellement fréquenté afin qu'il puisse demander la transmission du dossier.

Cadre réservé au Service Médical

Date de la réponse :

Merci de renvoyer uniquement les dossiers médicaux

Dossier médical : complet ☐ incomplet ☐ non retrouvé ☐ non inscrit à l'école indiquée



LYCEE CHAMPOLLION GRENOBLE
 Cours Lafontaine - 38026 Grenoble Cedex
 Tél. 04 76 85 59 59 - Fax 04 76 85 34 59
www.lycee-champollion.fr

DATES ET HORAIRES DE RENTREE 2015/2016 - CLASSES PREPARATOIRES

CPGE 1ERE ANNEE

ACCUEIL INTERNAT		ACCUEIL PEDAGOGIQUE ET
		DEBUT DES COURS
MARDI 1er SEPTEMBRE 2015		MERCREDI 2 SEPTEMBRE 2015
ECS1-ECE1	13H00-14H00	8H
BCPST (SUP BIO)	14H00-15H00	8H30
MPSI	15H00-16H00	9H
LETTRES	16H00-17H00	9H30
PCSI	17H00-18H00	9H

Foyer Internat
 Cour D

Gymnase

CPGE 2EME ANNEE

ACCUEIL INTERNAT		ACCUEIL PEDAGOGIQUE ET
		DEBUT DES COURS
MARDI 1er SEPTEMBRE 2015		MARDI 1er SEPTEMBRE 2015
ECE2-ECS2-MP-MP*	9H	14H
KHAGNE-SPE BIO	10H	
PC-PC*PSI-PSI*	11H	

Foyer Internat
 Cour D

salles affichées à la rentrée



LYCEE CHAM POLLION GRENOBLE
Cours Lafontaine - 38026 Grenoble Cedex
Tél. 04 76 85 59 59 - Fax 04 76 85 34 59

COMMENT SE LOGER A GRENOBLE.....

A l'internat du Lycée Champollion, qui dispose de 175 places.

L'internat est ouvert le week end sur demande. Le coût est d'environ 1733,40 €/an - tarif 2014-2015 (hébergement et 3 repas) Equipements : chambre à deux, sanitaires à l'étage, accès internet...

Les étudiants qui ont des logements en ville peuvent bénéficier du statut d'interne-externé (possibilité de prendre les 3 repas au lycée) pour 1536,30 €/an

Chez des particuliers : vous trouverez des petites annonces sur notre site www.ac-grenoble.fr/champo. onglet « espace prépa » / logement étudiant.

Il existe aussi des possibilités d'hébergement à faible coût chez des personnes âgées à en échange de quelques services : Dispositif DIGI – Domicile Inter Génération Isérois – contact : www.digi38.org

Et bien sûr les agences immobilières proposent une large offre de logements étudiants à proximité du lycée

Dans des résidences étudiantes :

Résidences Universitaires gérées par le CROUS : logements attribués sur critères de revenus

- ✓ **Résidence Filaos/de Bonne** 1, rue colonel Dumont 38000 GRENOBLE quartier caserne de Bonne.
- ✓ **Le Home d'étudiants** 2 av. Général Champon 38000 GRENOBLE proche du centre ville
- ✓ **Résidence Arsonval** 16, rue Casimir Brenier 38000 GRENOBLE située près de la gare
- ✓ **Résidence Le Rabot** 11, rue Maurice Gignoux 38000 GRENOBLE situé sur la colline de la Bastille à 15 minutes du centre ville et de la gare,

Résidences privées pour étudiants :

- ✓ **Résidence Studéa Centre** 30, allée Aloyzi Kospicki 38000 GRENOBLE quartier Caserne de Bonne
- ✓ **Cardinal Campus Stendhal** rue Docteur Mazet 38000 GRENOBLE Centre ville
- ✓ **Résidence Les Estudines** www.estudines.com
- ✓ **Résidence Major**, rue colonel Dumont 38000 GRENOBLE

Des sites dédiés au logement étudiant :

- ✓ www.lokaviz.fr
- ✓ www.adele.org.
- ✓ www.mapiaule.com

Afin de faciliter le logement des étudiants, les responsables des résidences privées seront présents au lycée lors des chaînes d'inscriptions de juillet 2015.

Les aides : APL (Aide Personnalisée au Logement).



Ouvertes à tous, leur montant dépend de vos ressources, de votre situation familiale et de la nature du logement loué. N'hésitez pas à faire une simulation sur le site www.caf.fr

**BIBLIOGRAPHIE ET CONSIGNES A L'USAGE DES ETUDIANTS DES CPGE SCIENTIFIQUES
(PREMIERE ET DEUXIEME ANNEES)**

Le thème au programme cette année est « Le monde des passions ». Vous trouverez ci-dessous le corpus des œuvres à travers lesquelles il sera traité et quelques consignes essentielles.

I. ŒUVRES AU PROGRAMME

Andromaque, Racine (GF 1555)

Dissertation sur les passions (GF557)

La Cousine Bette, Balzac (GF 1556)

Vous vous procurerez impérativement ces trois œuvres dans les éditions dont les références figurent ci-dessus : ceci vous permettra de vous reporter facilement aux passages et aux citations que vous indiqueront vos professeurs, ce qui vous fera gagner un temps précieux.

II. COMMENT TRAVAILLER PENDANT L'ETE

Vous devez absolument lire (de près, donc plusieurs fois) pendant l'été les trois œuvres au programme. Il faut bien sûr que vous exploitiez l'appareil critique que comportent les éditions sélectionnées (il a été réalisé dans la perspective de notre programme), qui vous fournira à la fois des éclaircissements et des commentaires, mais l'essentiel reste la connaissance des œuvres. A cet égard, ceux d'entre vous qui ont appris dans le secondaire à constituer des fichiers systématiques sur les œuvres pourront recourir avec profit à cette méthode de travail dans le cadre de la lecture d'*Andromaque* et de *La Cousine Bette*. Rappelons que ces fiches consistent en des repérages et de brefs commentaires concernant en l'occurrence les personnages, le scénario, les temps forts, les données de type idéologique ou philosophique, et divers éléments qui constituent la singularité de chacune des œuvres. Il faut y ajouter un résumé à la fois succinct et clair.

Pensez que vous n'aurez plus ensuite, du fait du rythme de travail de la « prépa », le temps de procéder à une lecture méticuleuse des œuvres : c'est donc au cours des mois d'été que vous devez le faire.

Nous sommes persuadés que de futurs étudiants de CPGE sont assez mûrs pour suivre les consignes qui leur sont transmises par leurs futurs professeurs, mais au nom du très moderne principe de précaution, nous nous réservons le droit de vérifier lors du premier cours, grâce à un contrôle qui sera noté, que vous avez mené à bien la lecture de ces œuvres, et que donc vous êtes en mesure de suivre un cours qui leur est consacré.

III BIBLIOGRAPHIE COMPLEMENTAIRE – FILMOGRAPHIE

Le thème au programme est étudié à travers le corpus des trois œuvres mentionnées ci-dessus, et c'est d'elles que vous parlerez à 95% dans vos dissertations. Toutefois, votre

culture personnelle et la connaissance d'autres œuvres sont susceptibles de vous faciliter l'approche du thème et de nourrir votre travail. Nous vous conseillons donc ci-dessous un petit nombre de livres et de films que vous pourrez découvrir pendant l'été, que vous pourrez ponctuellement mettre à contribution dans une dissertation, et auxquels nous sommes susceptibles de faire référence pendant les cours. Vous trouverez enfin en librairie, dès maintenant, divers manuels dans lesquels sont étudiés le thème et les œuvres au programme, et qui peuvent vous être utiles, même s'ils sont souvent inégaux.

La connaissance d'autres pièces de Racine peut vous aider à comprendre le traitement des passions chez cet auteur, qu'il s'agisse de *Bajazet*, de *Bérénice*, de *Britannicus* ou de *Phèdre* (toutes les collections de poche proposent des éditions de ces œuvres). La remarque vaut également pour Balzac : vous pouvez lire le second volet du diptyque des *Parents pauvres*, auquel appartient *La Cousine Bette*, et qui s'intitule *Le Cousin Pons*. Les deux autres romans balzaciens qu'il est par excellence bon de connaître sont *Le Père Goriot* et *la Peau de chagrin*. Vous trouverez également ces romans dans des collections de poche. Ajoutons que la connaissance de tout autre roman de Balzac sera évidemment bien venue.

Pour mesurer la distance entre la perception des passions qui est la nôtre et celle de XVII^e siècle, lisez *L'Avare* de Molière (l'avarice est une « passion » au sens où l'entend la pensée classique) et *La Princesse de Clèves* de Madame de La Fayette. Pour une approche philosophique accessible de la question des passions au XVIII^e siècle, lisez la notice qui leur est consacrée dans *L'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert (consultable en ligne), et parcourez la petite anthologie de textes philosophiques traitant de ce thème (*Les Passions*) dans la collection GF-Corpus. Vous pouvez bien sûr lire, dans le volume GF comportant la *Dissertation sur les passions* de Hume, la deuxième partie du *Traité de la nature humaine*, qui précisément porte sur les passions.

La grande tradition du film noir, qui marque dans les années 1940-1950 un âge d'or du cinéma états-unien, se définit par la place qu'elle accorde aux turpitudes humaines, dans une perspective qui n'est pas sans faire écho à la critique des passions. Citons quelques chefs-d'œuvre : *Assurance sur la mort* (Billy Wilder, 1944, avec E.J. Robinson), *Le Facteur sonne toujours deux fois* (Tay Garnett, 1946, avec Lana Turner) ou sa version italienne, *Ossessione* [*Les Amants diaboliques*] (L. Visconti, 1943), *Un si doux visage* (Otto Preminger, 1952, avec Robert Mitchum).

Ce document est susceptible de recevoir des compléments, que vous trouverez, le cas échéant, début juillet sur le site du lycée.

Nous nous réjouissons de vous accueillir début septembre pour une année de travail intensif (mais pleine d'agrément), car la littérature et la philosophie requièrent (et méritent) autant d'efforts que les matières scientifiques. Très bon été,

L'équipe des professeurs de Lettres-Philosophie

	ASSOCIATION SPORTIVE Lycée Champollion 1, cours Lafontaine – 38026 Grenoble Cedex t : 04 76 85 59 59 - f: 04 76 85 34 59 - Courriel : ce0380027y@ac-grenoble.fr	
---	--	---

Activités sportives Proposées :

Musculation, Volley-Ball, Handball, Ski alpin, Snowboard, Badminton, Natation, Tennis de table, Boxe Française, Fitness ... (Liste non limitative et évolutive selon les demandes).

Vous pouvez soutenir financièrement l'association sportive du Lycée Champollion (association loi 1901) et devenir adhérent pour la somme de 3 euros versée lors de votre inscription.

NB : joindre un chèque de 3 euros à l'ordre de l'« A.S. Lycée Champollion » dans le dossier d'inscription accompagné du coupon adhésion ci-dessous)

Attention ! Ceci n'est pas une licence

Dès la rentrée de septembre, les adhérents peuvent ensuite se licencier pour la somme de 15 euros (au lieu de 18 euros pour les non adhérents). Un tee-shirt aux couleurs du Lycée est offert.

✂-----

Carte à conserver par l'élève et à fournir lors de la prise de licence

	ASSOCIATION SPORTIVE Lycée Champollion 1, cours Lafontaine – 38026 Grenoble Cedex t : 04 76 85 59 59 - f: 04 76 85 34 59 - Courriel : ce0380027y@ac-grenoble.fr	
Carte d'adhérent Année scolaire 2015-2016 : montant de 3 euros versé le : ____ / ____ / 2015 NOM : Prénom : Date de naissance : Classe :		

✂-----

A renseigner et à rendre lors de la chaîne d'inscription avec le chèque de cotisation de 3 euros

	ASSOCIATION SPORTIVE Lycée Champollion 1, cours Lafontaine – 38026 Grenoble Cedex t : 04 76 85 59 59 - f: 04 76 85 34 59 - Courriel : ce0380027y@ac-grenoble.fr	
---	--	---

Adhésion de l'élève

NOM : Prénom : Date de naissance :

Inscrit(e) en Classe Préparatoire :

☐ MPSI ☐ PCSI ☐ BCPST ☐ ECS1 ☐ ECE1 ☐ LETTRES SUPERIEURES
☐ MP ☐ PC ☐ PSI ☐ BCPST 2^e année ☐ ECS2 ☐ ECE2 ☐ 1^{ère} SUP



Lycée Champollion, Cours Lafontaine 38000 Grenoble Cedex
tél : 04 76 85 59 59 mail : ce.0380027Y@ac-grenoble.fr

ASSOCIATION DES ELEVES

L'Association des élèves intitulée **G.U.I.G.N.O.L.** (Groupe Utile à l'Instauration d'une Gestion Nouvelle de l'Organisation Lycéenne) a pour objectif d'améliorer et de rendre plus agréable le quotidien des élèves ainsi que d'animer la vie au lycée.

Elle organise au cours de l'année plusieurs événements comme, par exemple, le carnaval, les festivités de Noël, la journée de la rose, etc. Elle est aussi responsable de la gestion de la « K'fet » du foyer des élèves.

Depuis 2001, elle fonctionne de manière autonome, grâce et avec les élèves. Elle est un lieu d'apprentissage de la vie associative, des règles de vie en commun, mais aussi un lieu où chaque élève peut développer une conscience solidaire et civique (les bénéfices des actions sont généralement reversés à des associations caritatives).

Ainsi, toutes les bonnes volontés et les projets peuvent trouver leur place au lycée.

La cotisation est de **7 euros**

Cette somme est à verser à « **GUIGNOL** » accompagnée du **talon joint pour identifier le paiement.**

Date limite d'adhésion : VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2015

✂ -----
ASSOCIATION « GUIGNOL » Bulletin d'adhésion 2015/2016

NOM : _____ PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : ____/____/____

CLASSE : ☐ 2nde ☐ 1ère ☐ Terminale ☐ Prépa 1^{ère} année ☐ Prépa 2^{ème} année

MODE DE PAIEMENT : ☐ CHEQUE ☐ ESPECES